

FORMATION MICROBLADING MODULE 1

DUREE DE LA FORMATION :

2 jours, soit 14 heures de formation

du lundi au mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

OBJECTIF DU STAGE :

Cette formation s'adresse aux personnes qui débutent dans les métiers de l'esthétique et qui ont besoin d'élargir leurs connaissances en appréhendant un nouveau métier. Vous apprendrez à analyser les différentes qualités de peau, comprendrez les différentes morphologies de visage, utiliserez la colorimétrie pour vos choix de pigments à utiliser, mais aussi à tracer les sourcils des clientes.

DESCRIPTIF DETAILLE DE LA FORMATION PAR JOURNEE :

JOUR 1

Cours théorique :

Définitions:

Microblading, Histoire, anatomie et fonction de la peau

Hygiène et sécurité: législation AR 25.11.2005 , hygiène personnel, nettoyer, désinfecter, stérilisation, code hygiénique code de la bonne pratique: BHQL (avril 2003), contamination



La sélection de la clientèle : la psychologie, les indications, les contra indications, les complications, les risques

La théorie de couleur : stipuler le sous ton, choisir le bon pigment pour chaque traitement en maquillage permanent, le cercle chromatique

La théorie de couleur est un chapitre importante dans la formation maquillage permanent.

Dans ce chapitre vous apprendrez à :

- dessiner un sourcil 'presque' parfait,

Le dossier client : la consultation, le questionnaire de contre indication, le devis de consentement, les instructions, l'évaluation, la retouche

La morphologie du visage: les yeux, les sourcils, le contour des lèvres

Le marketing de votre activité: la publicité, Internet

Présentation de l'appareillage & les produits : les aiguilles, les pigments, le petit matériel et accessoires

JOUR 2

Cours pratique :

Apprentissage et maîtrise des techniques : sur différents outils/matériaux/peau, entraînement matériel, les techniques de base.

L'installation du poste du travail (désinfecter, plastifier), montage appareil

La consultation avec le questionnaire, les post-instructions, la théorie de couleur et la pratique de celle-ci.

DATES DE STAGE : A définir avec le centre de formation

LIEU DE LA FORMATION : ST PRIEST

PUBLIC CONCERNE : Public inscrit dans une démarche professionnelle

COUT HORAIRE : 71,42 €

COUT TOTAL : 1000,00 € net

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM PAR FORMATION : 2 élèves maximum

LES MOYENS PEDAGOGIQUES : support de formation, matériel fourni par le centre de formation

PRE REQUIS : FORMATION HYGIÈNE & SALUBRITÉ :

Elle s'adresse tout particulièrement aux professionnels et à toute personne désirant pratiquer la dermo-pigmentation ou le microblading. Une formation claire et intelligible.

Conformément au décret du 19 février 2008, la formation en Hygiène et Salubrité est une obligation légale pour pratiquer la dermopigmentation, le microblading et le tatouage.

La personne qui met en œuvre la technique du maquillage permanent doit effectuer une déclaration préalablement au démarrage de l'activité, auprès de la DASS du lieu principal dans lequel cette activité sera exercée. Une attestation de formation "Hygiène & Salubrité" doit être communiquée au préfet du département du lieu principal dans lequel est exercé l'activité.

CETTE FORMATION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PROFESSIONNELS QUI SOUHAITENT METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE DERMOPIGMENTATION. Elle est organisée sur 3 jours soit 21 heures de formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : feuille d'émergence

Attestation délivrée en fin de formation après évaluation.

Durant toute la période de cours pratiques,
les élèves sont mis en situation réelle de clientèle et s'exercent sur des modèles vivants

SERVICE HOT LINE : PERMANENCES TELEPHONIQUES POUR TOUTES QUESTIONS

CONTACT :

MYRIAM

Responsable 06 61 26 37 49